

## Les politiques publiques en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes : quelles évolutions ?

La lutte contre les discriminations entre les femmes et les hommes fait largement consensus, cependant les inégalités demeurent enracinées au sein des entreprises. Elles sont le résultat de politiques managériales opérant trop souvent un traitement différencié des deux sexes dans l'accès à l'emploi, la fixation des rémunérations ou le déroulement de carrière. Les législateurs des différents Etats européens se sont engagés à réduire les inégalités en adoptant des dispositifs plus ou moins contraignants.

Il est donc intéressant de mener une réflexion pour appréhender comment la question de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est saisie par les différentes législations et mise en œuvre par les entreprises. Quels sont les dispositifs juridiques mis en place pour intervenir dans la réduction des inégalités ? Quel est l'espace laissé aux partenaires sociaux pour mener des négociations collectives ? Comment peut-on promouvoir une sensibilisation de la thématique adaptée à l'ensemble des acteurs de l'entreprise ?

Ce colloque sera l'occasion d'échanger et d'appréhender les politiques publiques mises en place par les différents Etats européens pour prendre en charge l'égalité professionnelle. Nous aborderons l'élaboration de ces politiques, leur application dans les entreprises et notamment la prise en compte des principes d'égalité, de non-discrimination et d'égalité de traitement avec la priorité de promouvoir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes tout au long de leur carrière professionnelle. La seconde journée sera consacrée à la négociation collective avec une présentation des résultats des recherches menées et une réflexion sur la prise en charge de l'égalité professionnelle par les différents acteurs avec les questionnements sociétaux, juridiques et managériaux que cela implique. Les témoignages de différents acteurs de la négociation collective clôtureront le colloque pour valoriser leur expérience.

L'inscription est gratuite mais obligatoire : <https://epaq2019sciencesconf.org>



### Lieu du colloque

Pôle Juridique et Judiciaire de l'Université de Bordeaux  
35 place Pey-Berland  
33000 Bordeaux - France  
Tramway ligne A et B, arrêt "Hôtel de Ville"

## Colloque international

**EPAQ** EGALITÉ  
PROFESSIONNELLE  
NOUVELLE-AQUITAINE

## Les politiques publiques en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes : quelles évolutions ?

**BORDEAUX**  
**14-15 novembre 2019**

Informations et inscription : <https://epaq2019.sciencesconf.org>

Jeudi 14 novembre 2019

## La promotion de l'égalité professionnelle par les politiques publiques

- 8.30 Accueil des participants
- 9.00 **Allocution d'ouverture :**  
**Philippe Martin**, Directeur du Comprasec, UMR 5114 CNRS - Université de Bordeaux  
**Guillaume Santoro**, CR, Comprasec, UMR 5114 CNRS - Université de Bordeaux

### SESSION 1 : Regards croisés sur les politiques publiques d'égalité professionnelle

- 9.20 **Marie Mercat-Bruns**, Maîtresse de conférences, CNAM  
*L'Union européenne et la promotion de l'égalité professionnelle*
- 9.40 Table ronde : **Les systèmes de prise en charge de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes par les droits nationaux**  
> **Belgique** : **Pascale Vielle**, Professeure, Université de Louvain  
> **Royaume-Uni** : **Pascale Lorber**, Professeure, Université de Leicester
- 10.50 Pause
- 11.05 > **Italie** : **Alberto Mattei**, Professeur, Université de Vérone  
> **Espagne** : **José Luis Gil Y Gil**, Professeur, Université d'Alcalá  
> **Japon** : **Eri Kasagi**, CR, Comprasec, UMR 5114 CNRS - Université de Bordeaux
- 12.30 Déjeuner sur place

### SESSION 2 : Égalité, non-discrimination, diversité : quelle déclinaison des politiques publiques ?

- 14.00 **Delphine Tharaud**, Maîtresse de conférences, Université de Limoges  
*La place de l'égalité professionnelle au sein des politiques de discrimination positive*
- 14.20 **Marie Peyronnet**, Maîtresse de conférences, Université de Tours  
*Égalité professionnelle et diversité, quelles complémentarités ?*
- 14.40 **Vincent-Arnaud Chappe**, CR, CSI-i3, CNRS Mines Paris Tech  
*Réflexion sur les agencements entre droit et nombres dans la mise en œuvre de l'égalité professionnelle*
- 15.00 Débat
- 15.30 Pause

### SESSION 3 : L'égalité salariale à l'épreuve des indicateurs

- 15.45 **Laurane Bouron**, Chargée d'études « Egalité professionnelle », DGT  
*L'index de l'égalité professionnelle : une obligation de résultat contre des disparités persistantes entre les femmes et les hommes*
- 16.05 **Clotilde Coron**, Maîtresse de conférences, Université Paris 1, Panthéon Sorbonne, IAE  
*Les indicateurs chiffrés, au service de l'égalité salariale ?*
- 16.25 **Kurt Parli**, Professeur, Université de Bâle  
*L'égalité salariale en Suisse. Beaucoup a été fait, bien plus encore doit être fait !*
- 16.45 Débat

Vendredi 15 novembre 2019

## La mise en œuvre de l'égalité professionnelle par la négociation collective

- 8.30 Accueil des participants

### Session 4 : Quels bilans pour la négociation collective sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ?

- 9.00 **Guillaume Santoro**, CR, Comprasec, UMR 5114 CNRS - Université de Bordeaux  
*Egalité professionnelle : la négociation administrée en quête d'efficacité*
- 9.20 **Delphine Brochard**, Maîtresse de conférences, Centre d'Économie de la Sorbonne, Paris 1  
*Égalité professionnelle : faut-il menacer pour avancer ?*
- 9.40 **Patrice Pouzet**, Directeur adjoint Direccte Nouvelle-Aquitaine, Dialogue social  
*L'action de l'administration : entre contrôle et sensibilisation*
- 10.00 Débat
- 10.30 Pause

### SESSION 5 : Les instances représentatives du personnel au temps de la parité

- 10.45 **Franck Petit**, Professeur, Université d'Aix-en-Provence  
*Les instances représentatives du personnel face aux injonctions de parité*
- 11.05 **Cécile Terrenoire**, Avocate, Fidal Département Droit social  
*La parité dans les élections professionnelles : quelles incidences sur la négociation collective ?*
- 11.25 **Martine Foret**, Mandatée Égalité F/H, CFTC Nouvelle-Aquitaine  
*Les organisations syndicales après les réformes des élections professionnelles*
- 11.45 Débat
- 12.15 Déjeuner sur place

### SESSION 6 : Les pratiques des acteurs de la négociation sur l'égalité professionnelle

- 14.00 **Denis Giordano**, Post-doctorant, Comprasec, UMR 5114 CNRS - Université de Bordeaux  
*L'engagement des acteurs pour l'égalité professionnelle entre contraintes et opportunités. L'exemple aquitain*
- 14.20 Table ronde : **Le rôle des acteurs de l'entreprise dans la négociation sur l'égalité professionnelle**  
> **Katell Berthou**, Juriste EMEA, Google France  
> **Clémence Helfter**, CGT, Commission confédérale femmes-mixité
- 15.00 Pause
- 15.15 > **Sandra Lapeyrade**, Référente Égalité Direccte Nouvelle-Aquitaine  
> **Laurence Vergneaux**, Aract Nouvelle-Aquitaine  
> **Annie Ferrazza**, Cezam Nouvelle-Aquitaine
- 16.45 **Clôture des travaux : Jérôme Porta**, Professeur, Université de Bordeaux, Comprasec, UMR 5114 CNRS - Université de Bordeaux